



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 9 février 2016

Volume 37 Numéro -11-

VIE PAROISSIALE :

VOS OFFRANDES :

Dimanche 24 janvier :	89.00\$
Funérailles :	281.70\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Dimanche 14 février :	9h30	ADACE
Samedi 20 février :	16h00	MESSE
Feu Valérie Blais – Ida, Ghislain Blais (ici)		
Feu Yvette Tardif – La Fabrique de Saint-Valérien (ext)		

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 14 Février : Isabelle, Réal Desjardins
Semaine du 21 Février : Réjeanne, Roland Thériault

À VOS PRIÈRE :

M. Armando Cimon, décédé le 17 janvier 2016, au CHRR, à l'âge de 88 ans et 3 mois, époux de dame Monique D'Astous. Le service à été chanté à l'Église de Saint-Valérien le lundi 25 janvier 2016.

M. Paul-Émile Caron, décédé le 26 janvier 2016, au Centre d'Hébergement de Rimouski, à l'âge de 94 ans et 5 mois, époux de Feu Gertrude Beaupré. Le service à été chanté à l'Église du Bic, le 29 janvier 2016, et le corps au cimetière de Saint-Valérien.

Nos sympathies à la famille

Ariane Berger



COURS DE BALLET CLASSIQUE POUR LES ENFANTS DE SAINT-VALERIE ET DES VILLAGES VOISINS :

Samedis ou dimanches matin au centre communautaire de Saint-Valérien !

Offert en collaboration avec la Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien, ce cours offre aux danseurs et ballerines un mélange des mouvements de base de la danse classique, le développement de la coordination, l'aspect moteur chez votre enfant ainsi que son côté théâtral et d'improvisation. Le plaisir est au rendez-vous tout en apprenant !

Horaire: Samedi ou dimanche matin (selon la préférence des participants):

Groupe de 3 à 5 ans (Les Belles au Bois Dormant): 9h à 10h

Groupe de 6 à 8 ans (Les Cendrillon) : 10h à 11h

Groupe de 9 à 12 ans (Les fée Dragée) : 11h à 12h

**Coût: 30\$ pour la session de 10 cours
(3\$/enfant/cours) min. 5 enfants/groupe**

La durée de la session sera de 10 semaines soit du 20 février au 1^{er} avril. Il y aura une pause pour la fin de semaine de Pâque (26 au 28 mars 2016) et le dernier cours sera un spectacle offert aux parents et amis afin de venir célébrer avec vos danseurs leur magnifique travail.

Dans un monde idéal vos danseurs et danseuses devraient avoir un maillot de danse, des collants de ballet et chausson aux pieds. Les jupettes et tutus sont les bienvenues pour les plus coquettes ! Par contre, nous acceptons les pantalons de sport et chandail à manche courte ou camisole. Il est important à noter que, les souliers de danse restent **obligatoires**. Finalement, les cheveux doivent être attachés (tresses, queue de cheval ou chignon).

Les articles de danse peuvent être achetés chez les détaillants suivants:

l'Aubainerie :

- maillot : 13\$
- Collant : 13\$
- Chausson : 9\$ (Obligatoire)
- Leggings pour remplacer le collant et maillot : 9\$
- Cache-cœur : 13\$ (coquetterie)
- Bas de réchauffement 4\$ (coquetterie)
- Jupette 10\$ (coquetterie)
- Tutu 15\$ (coquetterie)

WaltMart :

- Chausson : 10\$ (obligatoire)
- Maillot : 10 à 16 \$ selon grandeur
- Collant : 5.97\$
- Tutu Frozen : 12\$ (coquetterie)
- Leggings pour remplacer le collant et maillot : de 8 à 12\$

Au plaisir de danser avec vos danseurs, danseuses !

Pour vous inscrire, contactez :

Isabelle Grenier, 418 318-7842
1 avenue du Vallon,
Saint-Valérien

ou Diane Leclerc 418 736-5047 poste 3
Corporation des sports et loisirs
de Saint-Valérien

SONDAGE SUR LE TRANSPORT COLLECTIF AU BAS-SAINT-LAURENT :



La Conférence régionale des Élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent et les huit MRC, appuyées par la firme Gestrans, entament les démarches pour doter la région et chacune des MRC de plans de transport collectif.

Ainsi, dans la **semaine** du **8 février 2016**, la firme Maison Objectif, spécialisée en sondage, procèdera à une **enquête** au moyen d'un **sondage téléphonique**. Le but est de connaître les habitudes de déplacements et les besoins de la population en matière de transport collectif. Les résultats obtenus lors du sondage permettront de planifier et d'orienter le plan de transport régional et plus particulièrement le plan de la MRC.

Le sondage sera mené aléatoirement à travers les municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette. Nous souhaitons remercier à l'avance les citoyens qui prendront le temps d'y répondre. Les informations qui seront recueillies sont précieuses, car elles permettront de dresser un portrait réaliste des besoins en transport de la population.

Informations : Luc Lavoie, secteur des ressources naturelles et du territoire, Conférence régionale des éluEs du BSL 418 724-6440 # 244

Source : Shanti Sarrazin, coordonnatrice à la culture et aux communications, MRC de Rimouski-Neigette 418 724-5154 # 218 | communications@mrc-rn.ca



POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 50 ANS
RECRUTEMENT DE BENEVOLES QUI SOUHAITENT
DEVENIR ANIMATEUR-TRICE VIACTIVE DANS LEUR
COMMUNAUTE

Ce sont plus de 500 personnes âgées de la MRC Rimouski-Neigette et les environs qui participent au programme Viactive. Ce programme qui a comme objectif de faciliter le maintien ou l'amélioration de la santé physique fait de plus en plus d'adeptes chez les personnes âgées. Vous pouvez mettre un groupe sur pied dans votre communauté !

Le réseau Viactive est soutenu par des animateurs-trices bénévoles qui ont à cœur la santé et l'autonomie de leur concitoyens-nes. Des groupes Viactive sont implantés dans la plupart des quartiers de la Ville de Rimouski et les environs et dans bon nombre de résidences privées pour personnes âgées. Les rencontres Viactive ont lieu une fois semaine au moment déterminé par les membres du groupe. Les activités sont gratuites. Par ailleurs, à chaque année, les animateurs-trices bénévoles peuvent bénéficier d'une formation et de nouveaux programmes d'exercices élaborés par Kino-Québec.

Pour les animatrices et animateurs qui font Viactive depuis plusieurs années, l'activité physique fait partie d'un mode de vie sain et permet aux personnes âgées de conserver leur autonomie. Participer aux activités Viactive permet aussi de briser l'isolement, de bouger dans le plaisir, sans compétition.

Les personnes de plus de 50 ans qui désirent devenir animateur-trice dans leur communauté et savoir comment mettre un groupe sur pied peuvent contacter le CLSC :

REPONDANTE DU PROGRAMME VIACTIVE
Josée Saint-Jacques, CISSS-BSL – Rimouski
418 724-7204, poste 5421

AVERTISSEMENT :

Il est strictement interdit de souffler de la neige d'un côté à l'autre du chemin ou de déposer de la neige en bordure du chemin, car cela peut s'avérer dangereux pour les usagers de la route. Le fait de poser ces gestes constitue une infraction au code de la sécurité routière ainsi qu'au règlement municipal concernant les nuisances.

Robert St-Pierre, directeur des travaux publics

MESSAGE IMPORTANT – SERVICE D’URGENCE :

Afin de faciliter le travail des services d’urgence (pompiers, ambulanciers, police), il serait très important que les numéros civiques des résidences et chalets soient visibles du chemin. Vous êtes donc invités à prendre les dispositions nécessaires pour que votre numéro civique soit visible.

Marie-Paule Cimon, directrice générale

ÉCOCENTRE :

L’entente avec Rimouski pour l’utilisation de l’Écocentre comprend aussi l’utilisation du service en ligne Dons de biens réutilisables, à l’adresse suivante : <http://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteur/web/VilledeRimouski/fr/citoyens/nav/environnement/dons.html>

RAPPEL IMPORTANT :

Selon le règlement no 90-108 concernant l’enlèvement et la disposition des rebuts, les rebuts provenant de la construction ou de la réparation d’immeubles, les matériaux de construction, le fumier, la terre, le gravier, le sable, etc., ne sont pas des déchets domestiques ni recyclables. Les feuilles, les rebuts de jardin, les branches d’arbres, ne le sont pas non plus. Vous devez donc aller les porter directement au site d’enfouissement ou à l’écocentre.

RÉCUPÉRATION :

Il est maintenant possible pour les citoyens d’apporter les piles rechargeables et non rechargeables au bureau municipal pour la récupération.

MESSAGE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

Avez-vous vérifié le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et changé les piles?

Rappelez-vous qu’il est obligatoire d’installer un avertisseur de fumée à chaque étage de votre résidence, ainsi qu’au sous-sol si habité.

Lorsque vous protégez les boîtes à malle ou autres biens, assurez-vous d’être en dehors de l’emprise du chemin.

Marie-Paule Cimon, directrice générale



NOUVEAUTÉ À SAINT-VALÉRIEN **COURS DE YOGA POUR FEMMES DE TOUT AGE !**

Avec cette vie effrénée, on oublie souvent de se consacrer du temps à nous pour la santé de notre corps et de notre esprit.

Les bienfaits du yoga sont multiples. Entre autres, il tonifie le corps; permet d'augmenter souplesse, endurance, énergie et équilibre. Il diminue la fatigue, l'anxiété et le stress et par le fait même rend l'esprit plus clair et plus concentré. Le yoga nous apporte enfin une sensation de bien-être.

J'invite tous ceux et celles intéressés à suivre un cours de yoga une fois semaine le jeudi pendant 8 semaines de 13h30 à 14h30 au rez-de-chaussée de l'Église de Saint-Valérien à compter du 21 janvier 2015.

Le coût est de 100\$ par personne pour 8 cours.

Un minimum de 5 personnes est requis.

Cette activité vous est offerte en collaboration avec la Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien !

Pour toutes informations complémentaires ou pour vous inscrire, contactez Héléne Bleau par courriel au bleau.helene@cgocable.ca ou par téléphone au 418 723-6278 ou encore Diane Leclerc de la Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien au 418 736-5047 poste 1

Namaste

Note : Bienvenue aux mamans qui souhaitent se joindre au groupe en inscrivant leur(s) enfant(s) au service de garde communautaire de Saint-Valérien au coût de 5\$/enfant/cours (tarif famille selon le nombre d'enfant) pour la durée du cours payable directement au service de garde communautaire de Saint-Valérien)

LE « JASEUR » :

Le prochain « *Jaseur* » paraîtra le 23 février prochain. Vous pouvez donc déposer vos communiqués au plus tard **vendredi le 19 février à 17h00** au 4 avenue du Vallon ou par courriel à le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net

Christine et Jocelyn Chabot, responsables

OFFRE D'EMPLOI À SAINT-VALÉRIEN :

Sur www.emploi.quebec.gouv.qc.ca

Poste : RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

* Organisation de la Fête au village *

Relevant de la Corporation de développement de Saint-Valérien, la personne recherchée saura créer et mettre en œuvre des activités pour diverses clientèles et favoriser une offre intergénérationnelle. Elle possède de grandes aptitudes pour les relations interpersonnelles, le service aux citoyens et aux bénévoles.

Responsabilités

- Mettre en place le comité de la Fête au village
- Élaborer la programmation de la Fête au village (du 9 au 11 septembre 2016)
- Prendre contact avec les artistes, artisans, fournisseurs, etc.
- Gérer les ressources financières, matérielles et humaines
- Participer à la mise en place d'autres projets relatifs à la politique familiale (activités parascolaires et parc intergénérationnel)
- Établir et surveiller les budgets alloués, voir au respect des échéanciers
- Effectuer la recherche de commanditaires et de partenaires associatifs
- Produire les rapports et redditions de compte demandés, assurer les suivis

Profil recherché

- Expérience en gestion de projet et/ou organisation d'événements
- Entregent, dynamisme, créativité, autonomie, débrouillardise
- Capacité à mobiliser et rassembler les gens autour d'un projet commun
- Bonne capacité de communication écrite et verbale, tant au niveau de la présentation qu'au niveau de l'écoute
- Maîtrise des logiciels de la Suite Microsoft Office et des réseaux sociaux
- Capacité de se déplacer sur le territoire au besoin

Conditions de travail

- Contrat à temps partiel 10 h/semaine, de mars à octobre 2016 (34 semaines)
- Salaire à discuter selon l'expérience et les qualifications
- Horaire variable (soirs et fins de semaine à l'occasion)

Pour soumettre votre candidature

Envoyer une lettre de motivation et un CV, au plus tard le 22 février 2016, à : Corporation de développement, 181, route Centrale, Saint-Valérien G0L 4E0.

Info : Mme Diane Leclerc, coordonnatrice de projets 418 736-5047 poste 3
diane.leclerc@municipalite.saint-valerien.qc.ca

Saint-Valérien souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature.

Seules les personnes sélectionnées pour une rencontre seront contactées.

INFO BIBLIO FÉVRIER 2016 :

Nous offrons le service de prêts de livres adultes, jeunesses, à gros caractères, de revues, de DVD, de CD musicaux, ainsi qu'un service de demandes spéciales entre bibliothèques. Nous avons aussi à votre service deux ordinateurs pour travaux et recherches, ayant internet haute vitesse...



Et maintenant, nous aurons le prêt de livres numériques. Et oui!!! La BIBLIO du Bas-Saint-Laurent et ces bibliothèques affiliées ont maintenant accès gratuitement à des livres numériques. Ce nouveau est attendu par de nombreux lecteurs du Bas St-Laurent vous n'avez qu'à simplement vous abonner à votre bibliothèque locale afin d'obtenir un code d'utilisateur et un NIP pour avoir accès au livre numérique. Au plaisir de vous voir.

Passez-nous voir selon l'horaire suivant : Les dimanches 21 et 28 février de 10h30 à 11h30, les mercredis 10, 17 et 24 février de 19h00 à 20h00. Nous sommes fermés lors des tempêtes pour vérifier appelez-nous au 418 736-8170.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour effectuer les prêts et les retours, animer et préparer un conte pour les enfants environ une fois par mois.

Heritage Lower Saint-Lawrence - Vous désirez emprunter des livres en anglais principalement sur la santé et le mieux-être ? Il y a l'organisme Heritage Lower Saint-Lawrence qui s'ajoute à nos possibilités de prêts entre bibliothèques. Pour consulter leurs listes de livre sur internet la marche à suivre est la suivante : allez dans la recherche SIMB@ - recherche avance – choisir la bibliothèque : 109-Métis sur mer - dans localisation d'appartenance choisir : English Health et wellness disponible

- lancer la recherche
- Vous aurez une liste complète.

Si vous avez des DVDs à donner nous les récupérons pour les inclure à notre collection locale. Nous serions heureux de faire profiter tout le monde !

Tous les bénévoles vous souhaitent une Joyeuse St-Valentin!!

Chantal Paquet, Responsable

CERCLE DE FERMIÈRES :

La prochaine réunion sera le 10 février à 19h au sous-sol de l'Église.
Merci de votre présence.

Georgette Lepage.